

Les métis, enfants oubliés de la colonisation belge

Colette Braeckman

Le Soir, 25 juillet 2014

« Papaoutais » ! La belle chanson de Stromae est bien plus qu'un tube à succès ! Elle exprime, en termes actuels, le malaise de ceux dont on ne parle pratiquement jamais, et qui furent les enfants oubliés de la colonisation belge, les métis. Aujourd'hui que les couples mixtes se multiplient, nul ne prête plus attention à ces enfants un peu plus bronzés, un peu plus bouclés, qui peuplent les crèches et les écoles. Mais voici quelques décennies, et longtemps après l'indépendance du Congo, du Rwanda et du Burundi, il était loin d'en être ainsi. Le vocabulaire lui-même en témoigne : avant 1960, on parlait moins de « métis » que de « mulâtres » un terme dérivé du mot espagnol « mulato » mullet, qui désignait l'animal hybride né de l'accouplement d'un cheval et d'une ânesse !

Cependant, ces enfants de « sang mêlé » étaient nombreux, leur existence illustre un pan peu connu de la colonisation belge et le destin qui leur était réservé démontrait à quel point les mentalités de l'époque étaient imprégnées du concept de la supériorité de la race blanche, qui ressemblait fort à un racisme de bon aloi.

Lorsque les Belges, dès la fin du 19ème siècle, prennent pied en Afrique centrale, ce sont des hommes seuls qui font le voyage. Ils s'installent en bravant le climat difficile, la mortalité est

élevée et dans cette Afrique centrale encore insalubre, il est hors de question de faire venir des femmes. En outre, à l'inverse des Portugais en Angola ou des Français en Algérie, l'administration coloniale n'encourage pas l'établissement permanent des colons, à ses yeux, le Congo est avant tout une entreprise commerciale ou, plus tard, une « œuvre civilisatrice » mais pas une colonie de peuplement. Les hommes cependant ne restent pas seuls très longtemps : pour éviter le « coup de bambou » (sorte de spleen alcoolique) ou régler les problèmes domestiques, les Européens embauchent des femmes congolaises, pudiquement appelées « ménagères ». Elles ne sont pas simplement chargées de tâches domestiques mais souvent vivent en concubinage avec leur « maître », le temps de l'affectation de ce dernier.

Plus tard, lorsqu'arriveront les épouses belges, ces femmes retourneront dans l'ombre et, à de rares exceptions près, les enfants nés de ces relations interraciales ne seront jamais officiellement reconnus par leur géniteur. A la veille de la deuxième guerre mondiale, le Congo comptait ainsi quelque 5000 enfants nés entre deux mondes !

Ils n'étaient cependant pas inconnus aux yeux de l'administration coloniale : cette dernière redoutait que la « goutte de sang blanc » qui coulait

dans les veines de ces enfants fasse d'eux les instigateurs d'éventuelles révoltes et, méthodiquement, elle retirait les enfants métis du milieu indigène, les soustrayant donc à l'influence et à l'affection de leur mère, sans que pour autant le père les reconnaisse ou les prenne en charge ! Ces jeunes métis, dès le départ, étaient donc victimes d'une double discrimination : on leur avait inculqué qu'ils étaient différents des Noirs et que certains métiers leur étaient réservés (contremaîtres, catéchistes !) mais par ailleurs le monde des Blancs leur demeurait fermé, ils étaient relégués dans leurs propres cercles, vivaient dans des homes situés entre la ville européenne et la cité indigène ! Aujourd'hui encore, des métis, nés à la veille de l'indépendance, gardent la brûlure et le souvenir de cette discrimination originelle et certains d'entre eux sont toujours en quête de leur père voire de leur mère, désireux, quelle que soit leur trajectoire sociale, de combler le vide béant de leurs racines arrachées. La plupart du temps, ils se heurtent au déni du côté de leur famille paternelle, peu soucieuse de découvrir cet enfant né « hors mariage » et c'est très difficilement que les plus obstinés réussissent à ouvrir les archives de l'administration coloniale pour tenter de retracer leur filiation.

Durant plus de vingt ans, Assoumani Budagwa, un ingénieur d'origine congolaise, installé en Belgique, s'est attelé à une tâche qui avait rebuté bien des historiens professionnels : il a méthodiquement rassemblé et compulsé toutes les archives faisant état de l'existence des métis, parcouru textes de loi et dispositions administratives, retracé les histoires individuelles et les parcours collectifs. Et au fil de ses recherches, il a, inévitablement, croisé les

filles de dizaines de cas individuels, recueilli les témoignages, mesuré les souffrances, les déchirements des enfants non reconnus. Il a aussi pris connaissance de la douleur des mères auxquelles leur enfant avait été arraché et qui se voyaient repoussées par leur « patron » rappelé en Belgique ou convolant en « justes » noces. L'ouvrage né de ces recherches n'est ni une thèse, ni un roman, ni une compilation de règlements administratifs pas plus qu'une fresque historique. Il est tout cela et plus encore : une véritable somme d'informations, de témoignages, d'histoires plus vraies et plus poignantes les unes que les autres. Mais surtout, ce livre qui, pour la première fois, dit les choses, nomme les cas, ne recule pas devant l'énoncé des souffrances individuelles et des quêtes désespérées, est riche d'une immense valeur thérapeutique. Lors de la présentation de l'ouvrage, plusieurs métis ont tenu à expliquer combien la quête de leurs origines avait marqué leur vie et il apparut que, même à la deuxième voire la troisième génération, cette question existentielle demeurait toujours brûlante !

L'un des épisodes les plus dramatiques et aussi symptomatique de la geste des métis se situe à Save, au Rwanda, à la veille de l'indépendance.

Estimant que, de toutes manières, les métis d'un orphelinat tenu par des religieuses seront plus en sécurité en Belgique que dans leur pays d'origine, la sœur Lutgardis et le père Delooz décidèrent de les évacuer massivement vers la Belgique. Des familles belges les accueillirent, surtout en Flandre et tous les liens sont coupés avec la mère biologique, victime d'un véritable rapt ! Durant des décennies, les « enfants de Save » tenteront de retrouver qui leur

mère restée au Rwanda, qui leur père biologique et l'ouvrage se termine sur ces récits poignants d'une quête qui, pour certains, n'est pas encore terminée!

Assumani Budagwa, Noirs, blancs

et métis, La Belgique et la ségrégation des métis du Congo belge et du Rwanda-Urundi (1908-1960) contact : noirsblancsmetismail.com

Colette Braeckman